



Le 20 mars 2026

TABLE DES MATIÈRES

BUDGET

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

VÉTÉRINAIRES

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. McKee, c.r.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

L'hon. M. McKee, c.r.

L'hon. M. McKee, c.r.

VÉTÉRINAIRES

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Gauvin

CONTRATS

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

ÉCOLES

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

BUDGET

M. Monahan

L'hon. M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

BUDGET

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bonjour, Madame la présidente. Merci beaucoup.

[Traduction]

Madame la présidente, voici une liste des termes qui ont été utilisés pour décrire le budget pour l'exercice à venir : irresponsable, scandaleux, imprudent, inconsideré, irréfléchi, malavisé, honteux, épouvantable, un manquement au devoir et un bris de la confiance du public, insensé et désastreux. Je n'ai vu aucune couverture médiatique positive qui félicitait le gouvernement d'un travail bien fait. Le budget est largement critiqué par quiconque comprend moindrement la responsabilité financière. Les seules personnes à avoir félicité le gouvernement actuel, ce sont les parlementaires du côté du gouvernement. Mercredi, j'ai demandé au ministre des Finances pourquoi les parlementaires du côté du gouvernement n'avaient apporté aucun changement à mi-exercice à leur budget. L'année dernière, ils ont indiqué aux conseils d'éducation de district (CED) que les budgets étaient négociables. Compte tenu de la couverture médiatique négative sur le budget, le gouvernement actuel changera-t-il de cap pour rétablir l'équilibre budgétaire de notre province? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je comprends qu'il est difficile pour les gens d'en face de reconnaître ce qu'accomplit le budget, car aucun de leurs budgets n'a fait la même chose. Comme le député d'en face l'a dit, les gens du Nouveau-Brunswick avaient besoin d'investissements dans les médecins, les foyers de soins, les soins de santé, ainsi que dans l'amélioration de l'accès pour eux et leur famille lorsqu'ils en ont le plus besoin. Voilà une chose que le gouvernement précédent n'a pas faite.

Notre gouvernement a dû faire le travail et réaliser le plus grand investissement que le Nouveau-Brunswick ait jamais connu dans le bien-être des gens de la province et l'accès aux soins. Nous avons entamé le travail l'année dernière et nous avons constaté des résultats positifs, car l'accès des gens du Nouveau-Brunswick à leur fournisseur de soins de santé primaire a été amélioré. Ils peuvent maintenant voir leur médecin de famille plus rapidement. Nous avons accru le nombre d'infirmières. Nous avons accru le nombre de médecins. Nous augmentons le nombre de cliniques. Nous appuyons le déploiement de technologies pour veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les soins qu'ils méritent, car le gouvernement actuel se soucie d'eux.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, selon moi, le défi sera pour les gens du Nouveau-Brunswick qui devront rembourser la dette. Ce

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

sera un défi. Les 860 millions de dollars en intérêt que le gouvernement actuel se contente de payer aux banquiers de Bay Street équivalent annuellement à 1 000 \$ par personne du Nouveau-Brunswick, une somme qui ne finance désormais aucun service. S'il s'agissait d'un ministère, ce serait le cinquième en importance au sein du gouvernement pour ce qui est des dépenses totales, et la part des dépenses à cet égard est appelée à croître. La variation ou l'écart du service de notre dette publique sous le gouvernement actuel a augmenté de plus de 300 millions de dollars en un peu plus d'un an. La première ministre ou le ministre des Finances auraient-ils l'obligeance d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick comment ils contrôlent leurs dépenses? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, merci beaucoup de la question. Nous traversons certainement une période d'incertitude. Il y a de l'incertitude du point de vue économique. En fait, il s'agit d'une période d'incertitude mondiale compte tenu de la situation géopolitique actuelle. Notre gouvernement reconnaît que nous traversons une telle période.

Nous investissons dans la santé des gens du Nouveau-Brunswick, mais nous agissons aussi à d'autres égards.

Nous avons pris des décisions difficiles, mais responsables, afin de réduire de 12 % la taille de la fonction publique. Sous l'ancien gouvernement, le nombre d'employés dans la fonction publique a connu une croissance énorme. En fait, il a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que la population. Notre gouvernement fait ce qui est nécessaire afin de réduire la taille de la fonction publique. Il ne s'agira pas d'un travail facile.

Nous faisons aussi des investissements nécessaires, parce que le président des États-Unis impose des droits de douane à notre industrie forestière. Il s'agit des droits de douane les plus élevés qui touchent notre province. Nous investirons dans notre secteur forestier et dans notre secteur minier, pour ce qui est des minéraux critiques. Nous voulons ainsi ...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : La seule incertitude, Madame la présidente, c'est la mesure dans laquelle le gouvernement actuel ratra les cibles établies dans son budget. Il a presque triplé le déficit prévu par son budget précédent. Cette fois-ci, quelle sera la situation?

[Traduction]

Madame la présidente, en raison des dépenses excessives et imprudentes du gouvernement actuel, on s'attend fermement à une baisse de la cote de crédit du Nouveau-Brunswick. Ce sera désastreux, car une baisse de la cote de crédit signifie une capacité d'emprunt réduite et des taux d'intérêt plus élevés pour tout nouvel emprunt. Elle entraîne également une

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

hausse des taux applicables à la dette déjà existante. Ma question s'adresse à la première ministre. Lorsque la cote de crédit du Nouveau-Brunswick sera révisée à la baisse, que ferez-vous pour limiter les dépenses, qui découlent uniquement de vous? Ferez-vous ce qu'il faut pour rétablir la confiance des banquiers et notre capacité de payer? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement comprend la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous écoutons les gens du Nouveau-Brunswick et ce qu'ils nous demandent de faire. Ils veulent nous voir agir concrètement pour les aider à faire face aux défis liés au coût de la vie. Ils veulent nous voir améliorer les soins de santé. Nous le faisons tout en tenant compte des résultats financiers. Nous avons le meilleur ratio de la dette nette au PIB à l'est de la Saskatchewan.

Dans le cadre de nos échanges avec les marchés financiers, nous avons cerné l'occasion d'accéder aux capitaux que méritent les gens du Nouveau-Brunswick, et ce, à un moment où les mêmes défis budgétaires se posent à tous les gouvernements du pays, d'un océan à l'autre, qu'ils soient conservateurs ou néo-démocrates. Notre gouvernement a choisi d'accorder la priorité aux gens du Nouveau-Brunswick et de soutenir les familles qui peinent à joindre les deux bouts. Notre gouvernement veille à ce que les enfants aient accès à un déjeuner et à un dîner à l'école, les logements dans la province soient plus abordables et un appui soit fourni aux gens du Nouveau-Brunswick d'une façon qui tient compte de notre avenir financier et qui nous maintient en excellente position à l'échelle nationale pour ce qui est de l'accès aux fonds dont nous avons besoin.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Nous avons un ministre des Finances qui n'a aucun argent et une première ministre qui, lorsqu'elle tient de tels propos, n'a aucune crédibilité. Elle est tout à fait déconnectée de la réalité, n'a aucune crédibilité, et perd rapidement du terrain.

VÉTÉRINAIRES

Madame la présidente, le gouvernement Holt a tenté de faire valoir, à chaque occasion, qu'il était le gouvernement le plus transparent que la province ait jamais connu. Les parlementaires du côté du gouvernement ont promis de consulter les gens du Nouveau-Brunswick sur les questions qui les touchent et de les inclure dans le processus décisionnel.

Ma question s'adresse à la première ministre. Aurait-elle l'obligeance d'informer la Chambre du processus de consultation qu'elle a suivi pour aviser les vétérinaires et les agriculteurs de la province que le service serait éliminé? Peut-elle préciser à quelles dates les consultations ont eu lieu? Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Contrairement à ce qu'a dit hier le député d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, nous avons pris une décision difficile. Nous avons pris une décision difficile pour transformer les services des vétérinaires, ce qui, franchement, aurait dû être fait il y a longtemps, Madame la présidente.

Quand le service a été établi il y a environ 50 ans, les chevaux faisaient certainement partie de l'agriculture. Ils contribuaient au labour des terres et ainsi de suite. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Nous constatons que seuls 27 % des services fournis par les vétérinaires visent à soigner les animaux de ferme. Les autres sont dispensés aux animaux de compagnie ou de plaisance. Voilà pourquoi nous devons adopter un modèle viable et durable. Le modèle actuel ne l'est pas. Nous avons une responsabilité envers les contribuables du Nouveau-Brunswick, qui consiste à dépenser leurs fonds de façon durable. Nous le ferons tout en appuyant l'industrie agricole. Je vous le promets, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Le bilan du gouvernement actuel en matière de consultations parle de lui-même. Aucune consultation n'a été menée auprès des gens de Skyline Acres. Aucune consultation n'a été menée auprès des Premières Nations sur le racisme systémique. Aucune consultation n'a été menée auprès des Premières Nations sur le projet de centrale au gaz à Tantramar, qui serait construite avec des pièces de moteurs à réaction. Aucune consultation n'a été menée auprès des étudiants sur la fermeture et la privatisation de certaines universités. Aucune consultation n'a été menée au sujet du centre de traitement dans la péninsule de Kingston. Voilà le véritable bilan du gouvernement Holt.

Puisque les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas consulté les vétérinaires provinciaux ni les agriculteurs dans le dossier, on ne peut que supposer qu'ils ont tout prévu. La première ministre peut-elle dire à la Chambre combien de vétérinaires provinciaux poursuivront leur pratique dans le secteur privé? Qu'elle ait l'obligeance de leur dire maintenant, puisqu'elle n'a pas communiqué son plan lorsqu'elle les a congédiés quelques minutes avant le dépôt du budget. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Nous avons entendu dire que l'une des raisons pour lesquelles nous n'attirons pas de vétérinaires pour grands animaux, c'est que nous avons un modèle financé par le gouvernement. Nous avons reçu des appels de personnes de l'extérieur de la province qui nous ont dit : Nous voulions venir au Nouveau-Brunswick, mais nous avons choisi la Nouvelle-Écosse parce que nous ne voulons pas être en concurrence avec la fonction publique.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Au cours des derniers jours, nous avons reçu de nombreux appels de vétérinaires du secteur privé qui comptent établir leur cabinet dans la province. Ils pourront maintenant ouvrir leurs portes. Ils constatent qu'ils peuvent offrir leurs services dans le cadre du modèle prévu. Voilà ce que nous appuierons, et nous accompagnerons la transition de nos vétérinaires vers le secteur privé. Ce sera comme ailleurs au Canada, à l'exception de Terre-Neuve. Le service ne cessera pas du jour au lendemain. Il est en place et il se poursuivra. Nous veillerons à ce que nos agriculteurs aient accès à des services vétérinaires partout dans la province.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, Madame la présidente, si tout le monde fait les choses ainsi, faisons de même. Ne parlons pas aux gens. Ne les consultons pas. Ne veillons pas à faire les choses de la bonne manière et à ce que tout finisse par bien se passer pour les personnes touchées par les mesures que nous prenons. Non, cela ne viendrait jamais à l'esprit des gens d'en face.

Madame la présidente, le motif de la décision se résume à une seule chose : il s'agit d'un gouvernement en mode panique qui cherche à faire une compression pour donner l'impression d'économiser de l'argent. Dans sa hâte d'économiser 4 millions de dollars, le gouvernement est prêt à mettre en péril la sécurité alimentaire des gens du Nouveau-Brunswick parce qu'il ne peut pas équilibrer un budget. Après que le gouvernement a dépassé son propre budget de la somme colossale de 1,4 milliard de dollars, comment la première ministre peut-elle garantir que la compression ne mettra pas en péril la sécurité alimentaire dans la province? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Nous avons communiqué avec toutes les associations agricoles majeures de la province et nous les avons rencontrées. Nous avons eu des discussions avec leurs représentants. Bien sûr, la nouvelle est consternante. J'ai vécu, à titre d'agriculteur, une situation semblable. Je ne sais plus quel gouvernement était au pouvoir à l'époque, mais il a éliminé le service de laboratoire spécialisé dans l'analyse des tissus et des sols. J'ai été très consterné à l'époque, mais je vais vous dire ceci. Je pense que cela s'est produit il y a environ 15 ans. Maintenant, je sais que c'était une bonne mesure parce que le service actuel offre des résultats précis avec rapidité, et il s'agit du meilleur service dont nous disposons. Avant, nous obtenions des résultats inexacts. Je sais que la récente nouvelle est consternante, mais nous améliorerons les choses. C'est mon rôle. Je veux améliorer les choses pour tous les agriculteurs au Nouveau-Brunswick et faire en sorte qu'ils puissent compter sur de tels services. Nous les accompagnerons s'ils veulent se

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

tourner vers le secteur privé. Nous veillerons à ce qu'il y ait, à l'échelle de la province, des services pour tous les animaux. Nous sommes...

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la présidente, au lieu de défendre les intérêts supérieurs de nos agriculteurs, le ministre de l'Agriculture a certainement mis la charrue devant les boeufs cette semaine. Il l'a vraiment fait et il vient de l'admettre. Les agriculteurs qui produisent nos aliments et les vétérinaires qui traitent les animaux dont dépend notre nourriture n'ont pas vu le coup venir, ce qui n'est pas surprenant. Entre Noël et l'an prochain à pareille date, les agriculteurs devront avoir, en composition abrégée, le numéro d'une personne en disponibilité à toute heure de la nuit pour les cas de mise bas par le siège ou d'infection chez les animaux, où il leur faudra des renseignements sur le coût du service. Monsieur le ministre, sans aucune discussion préalable, vous avez dit aux agriculteurs d'accepter sans se plaindre l'abolition du service de soins vétérinaires spécialisés pour les grands animaux qu'ils connaissent et dont ils bénéficient depuis 50 ans. Ayez l'obligeance de répondre à ceci : Y a-t-il une liste de prix des services privés auxquels les agriculteurs doivent désormais faire appel, selon ce que vous dites? Combien d'argent ces derniers peuvent-ils s'attendre à dépenser, ou connaissez-vous même la réponse? Pourquoi les agriculteurs devraient-ils croire qu'ils ne finiront pas par payer plus cher des services moins accessibles ?

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. En ce moment, les services sont offerts dans toutes les régions éloignées. C'était déjà le cas avant la transition. Je veux améliorer les choses. Nous en entendons déjà des échos provenant d'un peu partout dans la province et même d'ailleurs. Les vétérinaires veulent établir des cliniques et offrir le service. Nous ferons un suivi à leur égard. Nous avons du matériel. Les vétérinaires peuvent établir leurs propres cliniques mobiles. Nous les aiderons en outre à couvrir leurs frais de déplacement. Si un vétérinaire se trouve à l'extérieur de la région et que les agriculteurs doivent s'y rendre pour le consulter, nous leur fournirons un soutien aux frais de déplacement. Nous suivrons la situation. C'est une période de trois ans, et nous suivrons la situation en collaboration avec nos producteurs. Nous veillerons à ce que le service soit viable et amélioré. Le service s'en trouvera amélioré avant même que nous ayons fini le travail dans trois ans. Je peux vous le garantir.

[Original]

Merci.

[Traduction]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. Nous nous souviendrons de cela. Je pense que de telles conversations auraient dû avoir lieu avant que la décision soit prise l'autre jour. Les agriculteurs et les vétérinaires de la province ont

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

appris deux heures avant la présentation du budget cette semaine que le service essentiel sur lequel ils comptent serait éliminé. Le manque de respect à leur égard les dépasse, et, d'après le volume élevé de courriels que reçoivent les parlementaires, on peut déduire que les agriculteurs et les vétérinaires de la province disposent du soutien de milliers de personnes du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a fait preuve d'ingratitude envers les gens qui nous nourrissent, Madame la présidente. J'habite dans la capitale des produits laitiers des Maritimes, et je connais des agriculteurs. Je peux affirmer avec certitude que vous vous en êtes pris au mauvais secteur. De ce côté-ci de la Chambre, nous savons au moins d'où proviennent nos aliments. Non, Madame la première ministre, ils ne proviennent pas du Sobeys. Il faut rappeler au gouvernement que la province s'étend au-delà des villes et que, dans les collectivités rurales, les agriculteurs et les vétérinaires travaillent sans relâche au maintien de la santé et du bien-être des animaux dont dépend notre nourriture. Lorsque les agriculteurs doivent accroître leurs dépenses, le prix du panier d'épicerie augmente. Monsieur le ministre, les gens du gouvernement ont-ils une idée de l'incidence qu'aura la mesure sur nos factures d'épicerie, ou avez-vous fait des...

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le ministre a très clairement indiqué que nous sommes un gouvernement qui prendra des décisions difficiles, dont celle-ci. Nous cernons les domaines d'activités dont le gouvernement devrait ou ne devrait pas s'occuper, et voilà un domaine que nous pensions pouvoir transférer au secteur privé. La transition se fera en douceur pendant les trois prochaines années. Il n'y aura aucune interruption de service. Il n'y aura aucune détérioration de la qualité.

SOINS DE SANTÉ

Toutefois, Madame la présidente, je veux revenir aux soins de santé. Le chef de l'opposition officielle ne veut pas assumer la responsabilité. Je suis ici depuis quelque temps. J'ai vu la façon d'agir des parlementaires du côté de l'opposition au cours des dernières années. Ils ont pris l'argent du gouvernement fédéral et ne l'ont pas investi là où ils devaient l'investir.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Mesdames et Messieurs les parlementaires.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Nous faisons des investissements générationnels dans les soins de santé, dont 170 millions de dollars...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Mesdames et Messieurs les parlementaires. Veuillez poursuivre.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Nous faisons des investissements générationnels dans les soins de santé. Nous accordons la priorité aux soins de santé des gens du Nouveau-Brunswick et nous en sommes très fiers, Madame la présidente.

VÉTÉRINAIRES

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la présidente, comment le gouvernement ose-t-il manquer ainsi de respect envers les agriculteurs et les vétérinaires? Il s'agit d'un manque de respect. Qu'a dit le ministre dans les médias hier? Il a dit : Nous ne payons pas les soins des chiens et des chats. Pourquoi payons-nous les soins des chevaux et des chèvres? Même si les chevaux et les chèvres ne comptent pas, qu'en est-il des 2 700 appels concernant les vaches laitières et les vaches de boucherie, auxquels, selon notre ministère, les vétérinaires provinciaux répondent chaque année? Les animaux en question produisent notre nourriture, et nous préférons tous qu'ils soient en bonne santé.

Le ministre a dit avoir participé à une manifestation il y a deux ou trois décennies, lorsque l'idée de supprimer les services vétérinaires avait été évoquée. Nous connaissons les exigences avec lesquelles les agriculteurs doivent composer, qu'il s'agisse du coût des aliments pour animaux, des effets des changements climatiques ou de la nécessité pour notre province d'assurer son autosuffisance en matière de production alimentaire. Soutenir les agriculteurs n'a jamais été aussi important. Monsieur le ministre, en quoi nos vétérinaires et le soutien aux agriculteurs seraient-ils moins importants aujourd'hui qu'à l'époque où vous protestiez, pancarte à la main, il y a 26 ans?

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches a répondu à cinq reprises à la question. Le service existait hier, il existe aujourd'hui et il existera demain. J'ai entendu le mot « imputabilité ». J'en suis content, car l'ancienne ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture...

Hier, pendant la réponse au budget que nous avons déposé, le député a parlé des voyages de la première ministre. Elle a été invitée par le premier ministre du Canada à rencontrer des chefs d'État et des gens d'affaires d'un autre pays. L'ancienne ministre du Tourisme, du

Questions orales

Patrimoine et de la Culture a fait un seul voyage : elle est allée en Europe. Savez-vous qui elle a rencontré? Elle a rencontré un guide sur un perron.

Elle a dit que Saint John était la plus grande ville du Nouveau-Brunswick. Elle a dit que Saint John était la capitale du Nouveau-Brunswick. Elle a parlé du Cherry Brook Zoo. Le problème à l'égard du zoo, c'est qu'il est fermé depuis cinq ans. Je vais vous dire une chose, Madame la présidente : Si nous avons des leçons à tirer de la situation, elles ne proviennent pas de l'autre côté de la Chambre. Merci beaucoup.

[Traduction]

CONTRATS

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je ne sais pas trop qui va prendre la parole pour répondre à la question. Mercredi, j'ai demandé à la première ministre à quel moment elle avait appris que son gouvernement ne renouvellerait pas le contrat de eVisitNB, mais elle n'a pas répondu à la question. Je pense qu'elle a peut-être été un peu accablée par les questions du chef de l'opposition. Aujourd'hui, je vais lui poser la question.

En passant, nous finirons par tout savoir tôt ou tard, par le truchement des demandes d'accès à l'information, mais, pour l'instant, nos demandes concernant eVisitNB sont rejetées parce que l'affaire n'est pas encore conclue. Pourquoi la première ministre ne prend-elle pas simplement la parole pour dire aux gens du Nouveau-Brunswick — dire aux 300 000 utilisateurs de eVisitNB — quand elle a appris que son gouvernement ne renouvellerait pas le contrat de eVisitNB?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je remercie le député d'en face de sa question. Aujourd'hui, les gens du Nouveau-Brunswick ont accès à des soins virtuels. Le 3 mars, ils auront accès à des soins virtuels. Le 1^{er} avril, le 1^{er} mai, le 1^{er} juin et le 1^{er} juillet, ils auront accès à des services de soins virtuels. Nous savons que ces services seront fournis par des compagnies qui emploient des gens du Nouveau-Brunswick. Ils s'appuieront sur des systèmes qui ont été mis au point ici, au Nouveau-Brunswick. J'en suis très fier. Si vous souhaitez obtenir des renseignements à ce sujet au moyen d'une demande d'accès à l'information, vous trouverez les mêmes renseignements. Les gens Nouveau-Brunswick recevront des soins ce mois-ci, le mois prochain et le mois suivant. Merci beaucoup de la question.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Madame la présidente, je déborde vraiment de confiance. La première ministre a promis aux gens du Nouveau-Brunswick une transition harmonieuse vers les services de sa compagnie américaine préférée, Foundever, à la fin du mois de mars. Elle a dit que la transition serait harmonieuse.

Questions orales

Nous savons tous lire le calendrier. La première ministre a dit cela il y a 11 jours, après avoir fouillé ma page Facebook il y a quelques semaines et avoir dit aux gens qu'elle avait elle-même des questions sur eVisitNB. La première ministre a déclaré par la suite qu'elle avait lu la demande de propositions et qu'elle était tout à fait contente et prête à commencer à transmettre les renseignements sur la santé des gens du Nouveau-Brunswick à Foundever, à Miami, aux États-Unis d'Amérique. Toutefois, depuis lors, comme on dit, c'est le silence radio. Sauf que, maintenant, il semble que nous aurons des visites pour toujours.

La première ministre voudrait-elle bien prendre la parole aujourd'hui et nous expliquer sans ambages pourquoi elle a gardé le silence sur la transition harmonieuse qu'elle nous avait si clairement promise il y a quelques semaines à peine?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, la transition se fera de façon harmonieuse, et les données seront stockées au Canada. Les gens du Nouveau-Brunswick comptent sur ce que nous faisons ici. Nous faisons appel à des compagnies qui emploient des gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes très fiers de le dire, d'ailleurs. Nous ne traitons pas avec des compagnies ayant leur siège aux États-Unis. Les données restent ici. Les employés restent ici. La transition sera harmonieuse. Merci beaucoup.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Selon l'ACEUM, les données ne doivent pas forcément rester au Canada.

Il semble de plus en plus que la première ministre ne sait pas ce qui se passe au sein de son propre gouvernement. Elle devrait chercher à se tenir informée, au moins sur les dossiers importants comme celui des soins de santé. Je ne pense pas qu'il soit si difficile de répondre à mes questions, à moins, bien sûr, que la première ministre ne prenne littéralement pas la peine de se tenir informée. La première ministre — la première ministre — peut-elle nous dire quand elle a reçu pour la dernière fois un compte rendu sur la situation concernant eVisitNB ?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais au député d'en face que la première ministre et moi sommes parfaitement informés de la situation concernant les soins virtuels au Nouveau-Brunswick. Nous avons reçu des comptes rendus il y a à peine une heure. Oui, selon l'ACEUM, nous ne sommes pas tenus de conserver les données au Canada. Nous conservons cependant les données au Canada. Voici notre choix : des soins de santé virtuels harmonieux, aujourd'hui et demain. Merci beaucoup.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉCOLES

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Une tactique consistant à suggérer une réponse prédéterminée a manifestement été employée à la question 3 du sondage public réalisé pendant les consultations prébudgétaires. Je cite : « Êtes-vous d'accord avec le fait que les écoles de moins de 100 élèves devraient être jumelées à d'autres écoles plus grandes, si la réduction du nombre de petites écoles peut contribuer à financer d'autres priorités, telles que les cliniques de soins en collaboration? »

Une telle formulation laisse entendre que les sommes économisées dans un certain secteur seront directement réaffectées au financement d'un autre secteur. La politique 409 concerne un processus d'étude et de planification pluriannuelle de l'infrastructure scolaire qui est réalisé sur une base annuelle. Toutefois, on sait maintenant que 33 écoles de la province fonctionnent à moins du tiers de leur capacité ou sont fréquentées par moins de 100 élèves et sont signalées aux fins d'examen et de fermeture éventuelle.

Mes questions s'adressent à la ministre de l'Éducation : Depuis combien de temps vous et votre ministère envisagez-vous, comme moyen de réduction de votre budget, la fermeture de petites écoles fréquentées par moins de 100 élèves? Approuviez-vous la question 3 du sondage de la consultation prébudgétaire?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je dirais au député d'en face que la politique 409 existe depuis 1998. Les choses en sont arrivées à un point où nous avons décidé qu'il fallait examiner la situation des écoles qui sont fréquentées par moins de 100 élèves ou qui fonctionnent à moins de 30 % de leur capacité. Cela fait partie de la politique depuis de nombreuses années. Cette année, nous avons décidé de nouer le dialogue avec les gens du Nouveau-Brunswick à cet égard parce que les infrastructures scolaires sont si importantes et que nous devons employer les espaces en question avec un maximum d'efficacité. Merci.

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Eh bien, la ministre de l'Éducation et la première ministre ont toutes deux affirmé que la discussion du gouvernement sur la fermeture d'écoles visait simplement à attirer l'attention sur la politique 409 actuelle, qui doit être suivie de plus près. Soyons francs, tout simplement. Le libellé de la politique est peut-être neutre, mais, sur le plan structurel, les critères qu'elle comporte — les seuils d'inscriptions, l'état de l'établissement, l'éventail de programmes offerts et l'efficacité en matière de transport scolaire — désavantagent les collectivités rurales où le faible taux d'inscription est une réalité géographique et n'est pas révélateur d'un dysfonctionnement de l'école.

Ma question s'adresse à la ministre. L'article 5.4 de la politique précise : « Le MEDPE reconnaît que les écoles sont un élément essentiel de la promotion et de la préservation de

Questions orales

la culture locale et de la communauté, en particulier dans les régions rurales. » Le ministère s'en tient-il à un tel principe? Si c'est le cas, pourquoi la majorité des 33 écoles susceptibles d'être fermées, selon la liste publiée, sont-elles situées dans des régions rurales?

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, au cours de nos discussions avec les gens du Nouveau-Brunswick, nous avons reconnu l'importance des écoles en milieux urbains et ruraux. Nous avons entendu encore et encore que les écoles sont au cœur des collectivités. C'est une réalité que nous reconnaissons. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance la reconnaît, et nous la reconnaissons aussi en tant que gouvernement.

Nous gérons actuellement des défis particuliers en ce qui a trait à l'infrastructure scolaire. Certaines écoles débordent, alors que le nombre d'élèves est en déclin dans certaines autres. Il s'agit de deux réalités très différentes. Voilà pourquoi il faut avoir de telles discussions importantes.

Nous travaillerons avec les conseils d'éducation des districts, car ils sont plus proches des collectivités. Voilà justement ce que nous tentons actuellement de faire. Nous voulons faire de la consolidation afin d'utiliser la précieuse infrastructure scolaire de la meilleure façon possible. Merci beaucoup.

[Traduction]

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Il y a deux ou trois semaines, la première ministre a déclaré : Pour réaliser de nouveaux investissements en santé, il faut trouver l'argent quelque part. Dans le même article, on cite la présidente de la NBTA comme suit : La santé constitue certainement une priorité dans la province, mais, à mon avis, il n'est pas question d'un choix entre l'éducation et la santé ; il est question à la fois d'éducation et de santé ; les deux secteurs sont étroitement liés.

À la lumière du sondage mené lors des consultations publiques sur le budget, il est évident que le gouvernement veut semer la division entre les centres urbains et les régions rurales de la province. La première ministre dit une chose et la présidente du syndicat représentant le personnel enseignant en dit une autre. Lorsque l'on a posé une question directe à la ministre sur la façon dont une réduction de 10 % serait effectuée, elle s'est montrée évasive et réticente à répondre. Voici ma question pour la ministre de l'Éducation : Où les compressions seront-elles réalisées? Y a-t-il une solution miracle dont nous ne sommes pas au courant?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face. Je partage entièrement l'avis de la présidente de la NBTA. Il est question à la fois de santé et

Questions orales

d'éducation. C'est précisément pourquoi nous réalisons des investissements générationnels en santé et continuons d'investir en éducation. Merci.

BUDGET

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Comment le gouvernement peut-il justifier un budget au titre duquel le poste qui affiche la plus grande croissance n'est non pas celui de la santé, ni celui de l'éducation, ni celui du soutien des personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick, mais plutôt celui des coûts du service de sa propre dette?

Les chiffres sont clairs et très préoccupants. Les coûts du service de la dette augmentent de 16,2 %. C'est plus du double de la hausse prévue dans les secteurs de la santé et du développement social et plus de 10 fois la hausse que nous constatons dans des ministères, comme celui de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Pendant que des familles éprouvent des difficultés à obtenir des soins et des services, le gouvernement, au lieu d'investir dans les gens, accorde la priorité aux paiements versés aux prêteurs. Ce qui est plus inquiétant encore, c'est que les coûts du service de la dette ont maintenant augmenté au point de représenter la cinquième dépense en importance dans la province et de dépasser les coûts de secteurs essentiels qui ont un effet direct sur la croissance économique et le perfectionnement de la main-d'oeuvre.

Quand le gouvernement admettra-t-il que ses décisions en matière de dépenses ne sont plus viables et qu'elles compromettent activement la prospérité à long terme des gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement a présenté un budget qui accorde la priorité aux gens, un budget qui prend en compte la nécessité d'investissements dans les soins de santé, témoigne de décisions difficiles visant l'efficacité de nos services et ce que nous offrons et est tourné vers l'avenir en ce qui concerne les investissements, le type de croissance qui permettra aux gens du Nouveau-Brunswick d'occuper un emploi grâce auquel ils seront en mesure de payer les factures et la sorte d'activités économiques que nous souhaitons pour rendre le tout viable.

Des manchettes ont été mentionnées au début de la période des questions. J'aimerais en ajouter quelques-unes que les députés d'en face n'ont peut-être pas vues. La Société médicale du Nouveau-Brunswick a déclaré qu'elle avait été sous-financée pendant de nombreuses années, et que, selon elle, le budget aidera grandement à combler les écarts. La présidente du syndicat des infirmières et infirmiers a dit : Il y a de nombreuses années que nous n'avons pas vu d'engagement de la sorte envers les soins de santé ; notre rémunération était la plus faible du Canada, mais maintenant, elle est concurrentielle.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La fondation Friends of the Moncton Hospital a déclaré que les investissements dans des secteurs clés, dont l'accès, atténueront la pression qui s'exerce sur le système. La Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights parle d'effets positifs et de la mise en évidence du travail de la collectivité.